

Le Morgonnet et la cabane du Jas

Pontis



Point de vue depuis le Col du Morgonnet (Amélie Vallier)



Entre les vallées de la Durance et de l'Ubaye, au pied du Pic du Morgon et au détour de la cabane du Jas, cette boucle permet une balade paisible, riche en découvertes.

Cette boucle regroupe à elle seule de nombreux éléments emblématiques des Hautes-Alpes : des anciens sites agricoles, un panorama sur tout le lac de Serre-Ponçon, de nombreux animaux sauvages ainsi qu'un spécimen unique de Mélèze. La diversité des thématiques fait la richesse de cette randonnée.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h

Longueur : 4.5 km

Dénivelé positif : 275 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Point de vue

Accessibilité : Famille

Itinéraire

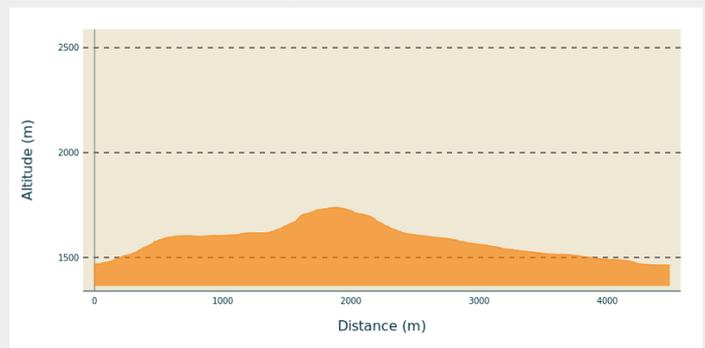
Départ : Au dessus du lieu-dit « les Hugues », Pontis

Arrivée : Au dessus du lieu-dit « les Hugues », Pontis

Balisage : — PR

Communes : 1. Pontis

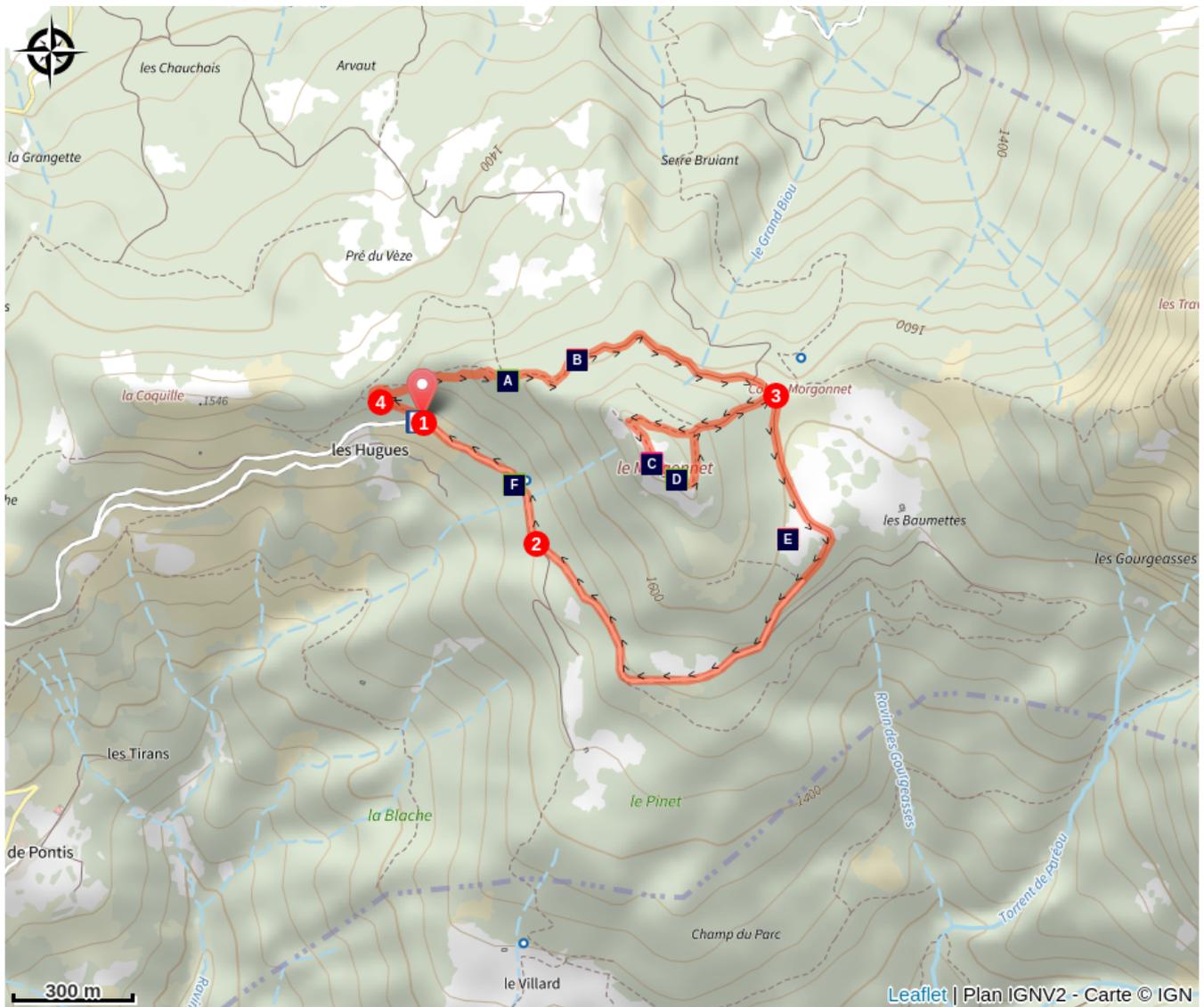
Profil altimétrique



Altitude min 1465 m Altitude max 1740 m

1. Depuis le parking, prendre à droite et suivre la piste .
2. Au prochain croisement, continuer tout droit et rester sur la piste de gauche à travers la forêt de mélèzes, pins noirs et pins sylvestres. Le chemin longe un grand champ.
3. A la table de pique-nique, tourner à gauche et prendre le petit sentier montant dans la forêt. Rester sur le sentier de gauche et accéder au sommet : vue panoramique sur le territoire de Serre-Ponçon. Suivre la crête et prendre le sentier à gauche pour rejoindre la table de pique-nique. De là, prendre le sentier de l'Ubac, en tournant à gauche, jusqu'à la Cabane du Jas où fraîcheur et ombrage vous attendent. Après une halte, continuer tout droit.
4. Descendre sur la crête jusqu'au col. Tourner à gauche juste avant la crête de la Coquille (accessible en 20 minutes de marche supplémentaire) pour rejoindre le parking.

Sur votre chemin...



-  Le Mélèze (A)
-  Panorama depuis le Col du Morgonnet (C)
-  Les clapiers (E)
-  Cabane du Jas (B)
-  Stipe à tige laineuse (D)
-  Zygène de la bugrane (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Pensez à prendre des quantités d'eau suffisantes car l'itinéraire ne comporte pas de point d'eau. Attention piste difficile avec une voiture standard, dans ce cas, se garer au col de Pontis et rajouter une demi-heure de marche.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

Venant de Pontis suivre la D7 jusqu'au niveau du col de Pontis. A la cabane du cantonnier prendre à gauche et suivre la piste principale. Au prochain embranchement, suivre la piste du haut. Au croisement, aller à gauche avant « les Hugues » jusqu'au parking.

Il est conseillé aux véhicules bas de se garer au col de Pontis. Vous rajoutez alors 1.8 km de piste jusqu'au hameau des Hugues.

Parking conseillé

Parking au dessus du lieu-dit "les Hugues" (sauf si voiture basse: col de Pontis)

Accessibilité

Famille

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Savines-le-Lac

9 Avenue de la Combe d'Or, 05160
Savines-le-Lac

savineslelac@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492443100

<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>

Sur votre chemin...



✿ Le Mélèze (A)

Arbre roi dans les montagnes des Alpes du Sud, le Mélèze est le seul conifère à perdre ses aiguilles en hiver. Ses cônes, au printemps, sont d'un violet sombre caractéristique. Le mélèze est une des rares essence européenne imputrescible c'est à dire qu'il ne pourri pas. C'est pourquoi malgré sa torsion au séchage il est beaucoup utilisé dans les charpentes, les abreuvoirs et autres rigoles des villages montagnards. Incapable de se régénérer sous son propre sous-bois, il a besoin d'ouvertures naturelles telles les avalanches pour que les jeunes pousses se développent. On le retrouve jusqu'à plus de 2200 mètres d'altitude, adoptant des formes naines dans ces zones de combat. Le Mélèze présenté en ce point de la randonnée est plusieurs fois centenaire.

Crédit photo : Amélie Vallier



🏠 Cabane du Jas (B)

Le "jas" signifie "gîte" en provençal. Ce terme est utilisé pour désigner les grandes bergeries traditionnelles, construites à l'écart des fermes et hameaux, au plus près des zones de pâturage. Généralement construits en pierres sèches, ces constructions à fort intérêt patrimonial témoignent d'une activité pastorale parfois difficile à concevoir à notre époque tant la végétation a pu reprendre ses droits ou tant l'endroit nous parait difficile d'accès et loin de tout.

Crédit photo : Amélie Vallier



🗨️ Panorama depuis le Col du Morgonnet (C)

Prenez de la hauteur avec ce point de vue d'exception à 360°C. Ce panorama fera rêver les plus petits comme les plus grands avec l'imposant Pic de Morgon au nord, la vallée de l'Ubaye à l'est, la chaîne de la Blanche et la Haute-Provence au sud et enfin Serre-Ponçon, son barrage et la vallée de la Durance qui s'étire à l'ouest.

Crédit photo : Amélie Vallier



Stipe à tige laineuse (D)

Le stipe à tige laineuse est une plante vivace de la famille des Poacées. On rencontre cette plante sur des terrains rocaillieux secs à très secs et plutôt sur sol calcaire. C'est le vent qui permet la dissémination des graines grâce au long plumet soyeux. Attention à ne pas confondre le stipe à tige laineuse, les jeunes feuilles des rejets stériles sont sans mouchet de poils à l'extrémité et la base de l'arête est jaunâtre à maturité.

Crédit photo : Amélie Vallier



Les clapiers (E)

« Clapier » est le terme employé dans les Alpes du Sud pour désigner un amas de pierres. Ils sont la trace d'anciennes activités agricoles. En effet, les épierrements permettent de regrouper les pierres afin de nettoyer les champs. Cela facilite le travail du sol et permet de gagner de la place. A l'époque tout se faisait à la main.

Crédit photo : Amélie Vallier



Zygène de la bugrane (F)

C'est un papillon de taille moyenne (25-35 mm d'envergure) souvent de couleur vive : l'aile intérieure est pourvue de maximum six tâches. Ce Zygène est présent en bordure des prairies calcaires, des pentes en forme de steppe, des arbustes secs et des clairières dans les forêts sèches. Cette espèce remarquable est révélatrice de la qualité des habitats. Cependant elle n'est pas en danger, c'est pour cela qu'elle ne fait pas partie de la liste des espèces menacées.

Crédit photo : Amélie Vallier